

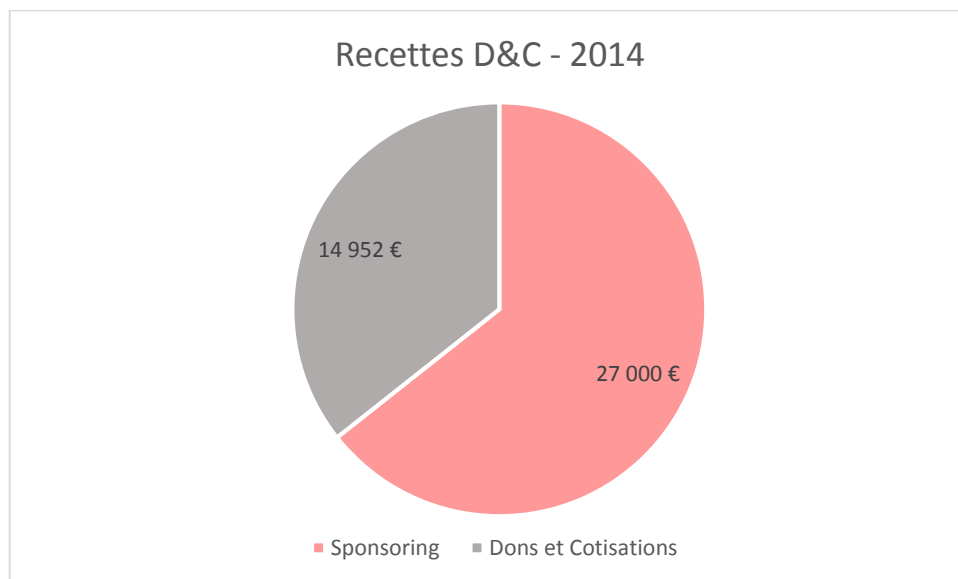
Situation comptable de Droit & Croissance – Année 2014

Au premier janvier 2015, la situation financière de Droit & Croissance (D&C) s'est améliorée, avec un solde créditeur de 15 350 €, grâce à une augmentation des recettes plus rapide que celle des dépenses.

RECETTES

En 2014, les recettes de D&C s'élèvent à 41 952,2 € et se répartissent comme suit :

- 27 000 € collectés grâce au sponsoring, soit environ 64 % des recettes totales ;
- 14 952,2 € de dons et cotisations.

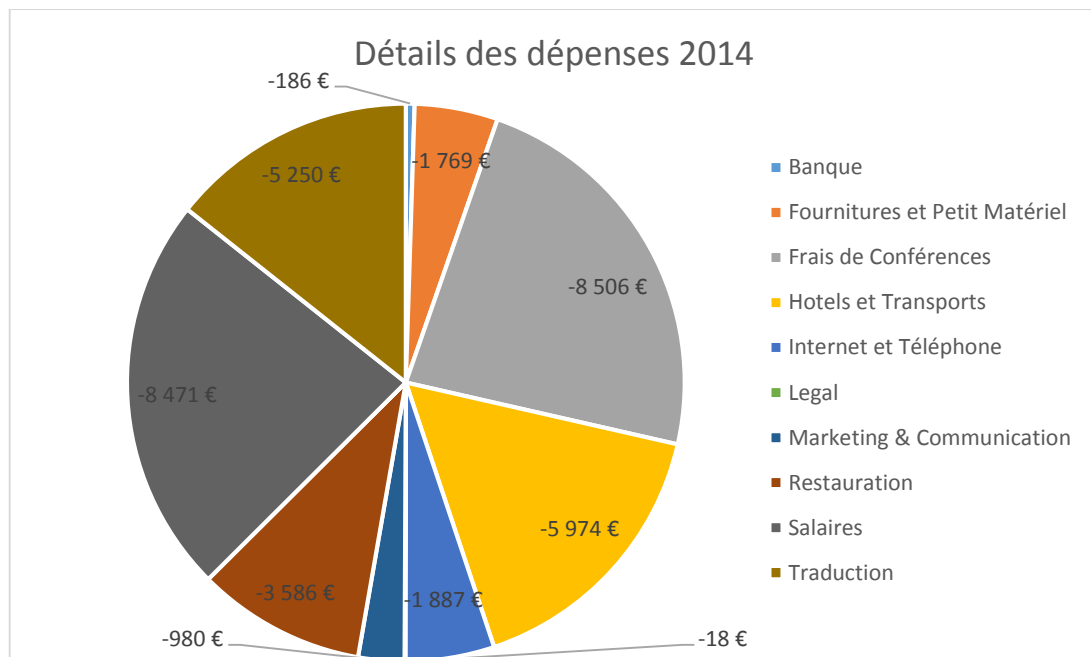


La prochaine conférence organisée par D&C avec ses partenaires se tiendra le 9 avril 2015, cet évènement permettra de renforcer la trésorerie de D&C et de pérenniser son activité.

DEPENSES

L'organisation des conférences est le poste de dépenses le plus important de D&C, soit environ 8 500 €. Un montant presque équivalent a été dépensé en salaires, notamment en raison des compensations allouées aux rédacteurs ayant contribué à l'élaboration des articles de recherche publiés par D&C¹.

Le poste Transports/Hôtels représente une part significative du budget qui couvre les frais de déplacements occasionnés par des conférences données par des membres de D&C lorsque ces frais ne sont pas pris en charge par les hôtes, que ce soit en France (à la *Toulouse School of Economics*) ou à l'étranger (à la Banque Mondiale à Washington, à l'Institut universitaire européen de Florence et à l'université de Tilburg à Amsterdam). Ces dépenses sont cruciales car elles permettent à D&C d'accroître son réseau de chercheurs et de valoriser sa recherche au niveau international.



¹ Conformément aux statuts de D&C, la Présidente Sophie Vermeille, ne peut percevoir de rémunération de la part de D&C, y compris lorsqu'elle publie pour le compte de D&C. Son travail de recherche est exclusivement effectué à titre bénévole. En 2014, le montant de ses droits d'auteur qu'elle a reversés à D&C est de 3500 € (perçus essentiellement de l'Institut Louis Bachelier).